



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 327

Texte de la question

ACCORD EUROPÉEN POUR LA GRÈCE

M. le président. La parole est à M. Matthias Fekl, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Matthias Fekl. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, au terme de négociations difficiles, les États de la zone euro et le FMI sont parvenus à un accord pour la Grèce.

Cet accord a été salué en Grèce non seulement comme énième un répit, mais comme le début d'une nouvelle phase. Le Premier ministre grec a ainsi évoqué " une nouvelle journée pour tous les Grecs ", après de longs mois, de longues années de récession économique et de souffrances sociales.

L'accord mobilise de nombreux leviers financiers pour accompagner les efforts de la Grèce dans sa trajectoire de dette publique. Il prend acte des efforts considérables et des sacrifices gigantesques consentis par le peuple grec pour surmonter la crise.

Il manifeste la solidarité des Européens pour un peuple ami. Il traduit aussi la volonté absolue d'éviter l'éclatement de la zone euro.

Les conséquences économiques et sociales d'une telle explosion seraient imprévisibles. Elle porterait une atteinte profonde à l'intégration européenne. Elle heurterait de plein fouet l'idée même que nous avons de l'Europe.

Monsieur le ministre, pouvez-vous présenter devant la représentation nationale les termes de l'accord intervenu dans la nuit ? Pouvez-vous nous indiquer les délais de versement des aides, dont le peuple grec doit bénéficier au plus vite ? Pouvez-vous tracer les perspectives qu'ouvre cet accord pour la Grèce et pour l'Europe ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Moscovici, *ministre de l'économie et des finances*. Monsieur le député, c'est vrai, je ne peux le nier, les négociations ont été difficiles. Il a fallu trois jours et deux nuits pour aboutir à cet important accord, qui va dans le sens souhaité par la France depuis l'élection du Président de la République, François Hollande.

Nous avons toujours dit que nous étions attachés à l'intégrité de la zone euro. Nous avons toujours dit que nous pensions que la stabilisation de la zone euro et la résolution des crises nationales qui peuvent la fragiliser étaient une condition pour le retour de la croissance et de la confiance. Et nous avons joué, c'est vrai, un rôle de facilitateur : proposant des solutions, essayant de rapprocher les points de vue, rôle dont nos amis grecs nous sont reconnaissants. J'ai reçu ce matin un appel du Premier ministre grec : les Grecs savent que la France a joué sa partition.

L'accord a demandé des efforts importants. Efforts d'abord de la Grèce : vous les avez mentionnés.

M. Franck Gilard. Qu'ils paient leurs impôts !

M. Pierre Moscovici, *ministre*. Le gouvernement et le peuple grecs consentent des sacrifices pour pouvoir redresser à terme leur économie et reconstruire leur état.

Effort important aussi pour les États de la zone euro. La perspective est de réduire la dette grecque de 144 % à 124 % du PIB en 2020.

Pour cela, nous avons agi sur plusieurs leviers. Nous réduisons les taux d'intérêt des bailleurs de fonds pour la Grèce. Nous lui reversons les profits qui ont été tirés des titres achetés par la Banque centrale européenne.

Nous encourageons le rachat de titres grecs par la Grèce elle-même. Tout cela doit permettre, le 13 décembre,

de prendre la décision de déboursement définitif de 43,7 milliards d'euros.

Monsieur Fekl, cet accord est l'aboutissement d'un long travail, qui ouvre des perspectives nouvelles à la Grèce, à l'euro, à la zone euro. Nous y avons beaucoup travaillé, nous pouvons en être fiers ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Matthias Fekl](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 327

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 novembre 2012](#)